

Compte rendu Conseil d'établissement du 23/01/2024

Présents :

Collège des élus : C. Lagarde, A. Loire, A. Reveyrand, H. Dalby, S. Frioux,

Collège des représentants d'élèves mineurs : P. Audiffren, M. Felix-Faure,

Collège des élèves majeurs : J. Cattant, M. De Luca,

Collège des enseignants : D. Clémot, P. Pariaud,

Collège du personnel administratif : A. Boissin, O. Rubat du Mérac

Florent Giraud (directeur), Cathy Praeger (responsable scolarité)

Ordre du Jour :

- Comment faciliter la poursuite à l'ENM des parcours d'apprentissage débutés dans les quartiers (déplacements, horaires ...) ?
- Tarification au quotient familial – point d'information
- Bilan carbone de l'école – point d'information
- Eléments statistiques de l'année scolaire 23-24.

Faciliter la poursuite à l'ENM des parcours d'apprentissage débutés dans les quartiers :

F. Giraud : L'enjeu est très important puisqu'il s'agit d'une part de faciliter la mobilité des élèves ayant débuté leur pratique dans les quartiers et d'autre part de favoriser une plus grande mixité sociale au sein de l'école. Cette année par exemple, 10 élèves des orchestres à l'école et 14 enfants issus des cours d'éveil dispensés dans les quartiers se sont inscrits dans un cursus à l'ENM. Nous travaillons également à la mise en place de dispositifs pour accompagner la poursuite de la pratique artistique des enfants ayant suivi DEMOS ; ces propositions articuleront offre de proximité inscrite dans le quartier et déplacement à l'École. On sait que la proximité est un facteur clé pour l'entrée et le maintien d'une activité artistique. Il faut cependant veiller à ne pas « ghettoïser » les habitant.e.s dans leur quartier.

D. Clénot: L'aménagement d'horaire de type CHAM peut être une option pour faciliter ces poursuites de pratique

P. Audiffren : Le maintien d'une proposition de proximité paraît essentiel ; peut-être faut-il aussi explorer les possibilités de déplacements partagés de type Pedibus, Co-voiturage ou autre, par exemple via un panneau d'affichage dans l'école...

M. De Luca : Un simple panneau ne fonctionne pas, il faut vraiment travailler à une mise en relation des usagers.

S. Frioux: La poursuite de pratique dans l'école, le maillage territorial seront des défis à relever dans le cadre du prochain projet d'établissement

Quotient familial (QF) :

S. Frioux : Les services se sont saisis de ce dossier

F. Giraud : l'étude que nous menons doit nous conduire à un choix sur la mise en place ou non d'une tarification au QF pour la rentrée scolaire 2025-2026. Puisqu'il n'est pas possible de réaliser un échantillonnage pertinent des données familles, l'étude nécessitera donc de les ressaisir en totalité de manière anonymisée. En termes de méthodologie, nous avons retenu le QF CAF (QF auquel on retire les prestations de la CAF) ; un comité technique auquel seront invités les membres élus du conseil d'établissement sera créé. 3 éléments de cadrage de l'étude : conserver le même niveau global des cotisations, conserver un nombre important de strates de revenus afin d'éviter les effets de seuil et faire porter davantage les efforts financiers sur les tranches les plus élevées de QF.

Bilan Carbone :

A. Boissin: Dans le cadre des enjeux d'« écoresponsabilité » définis dans le projet d'établissement, l'école réalise un Bilan carbone au sein d'une promotion culturelle accompagnée par la métropole et regroupant d'autres établissements culturels de la métropole. L'objectif étant d'aboutir à un plan d'actions à mettre en œuvre en 2024-2025 à partir des éléments identifiés comme source des plus grandes émissions de gaz à effet de serre de l'école. L'école participe également au défi

énergie à partir d'écogestes (réduction des consignes de température...). L'école a ainsi réduit sa consommation de chauffage de 14 % sur l'année 2023 par rapport à 2022

S. Frioux : L'éclairage de l'école est-il un éclairage LED ?

A. Boissin : le changement des ampoules se fait progressivement car le changement de l'ensemble des luminaires de l'école est très cher.

Éléments statistiques de l'année 23-24 :

Présentation du Diaporama , cf. document « Éléments statistiques 23-24 .pdf »

F. Giraud : record du nombre d'inscrits avec 1735 élèves, une répartition filles (55%) – garçons (45%) stable, croissance en nombre des élèves mineurs mais baisse en part relative (55%), la part des élèves majeurs (45%) a tendance à croître ; sur la provenance, 65% des élèves sont villeurbannais et habitent en majorité à proximité de l'école. Du côté des candidatures (hors éveil), nous avons reçu 962 candidat.e.s, 55% étaient des filles, les candidatures reçues sont majoritairement issues d'habitant.e.s adultes de Lyon.

P. Audiffren : Comment avez-vous pu accueillir plus d'élèves alors que chaque année il y a un nombre conséquent de candidatures non retenues faute de place ?

F. Giraud : Nous n'avons pas d'explication très concrète puisque le volume d'enseignement n'a pas augmenté, la constitution des classes, l'accueil de nouveaux collègues développant des pédagogies de groupe sont peut-être des éléments ayant contribué à ce niveau de fréquentation record.

S. Frioux : Nous constatons une fréquentation en hausse dans l'ensemble des équipements culturels, par ailleurs la population de la Ville de Villeurbanne a aussi atteint un niveau record.

Points divers :

P. Audiffren : Comment peut-on laisser son mandat de représentant en cours ? y-a-t-il quelque chose de prévu ? Une élection intermédiaire est-elle possible ?

F. Giraud : Il me semble que les statuts ne prévoient de dispositif particulier dans l'hypothèse où un binôme titulaire-suppléant ne siègerait plus du tout. Nous allons regarder cela.